

Communiqué du 24/02/2015

Une « réserve citoyenne » est créée pour « développer la citoyenneté ». Les inscriptions sont ouvertes à «toutes les personnes désireuses d'apporter leur concours aux missions de l'école ». Tout le monde pourra entrer dans les classes : associations, élus, entreprises..

Le Recteur de Rouen, dans sa circulaire du 23 janvier indique : «des initiatives d'intervention ont été signalées tant de députés que de représentants de la presse régionale ou des cultes confessionnels ». Les dérives sont inévitables

Assises de l'École:

un tremplin pour la désintégration de l'Ecole de la République et la mise en cause des enseignants

Le gouvernement a décrété une «grande mobilisation de l'Ecole et ses partenaires pour les valeurs de la République». Du 16 Février au 24 Avril, des «assises de l'école» vont se tenir dans les établissements, les écoles.

universités, réunissant personnels, élus locaux, associations, «acteurs économiques»... Une synthèse en mai viendra «compléter et assurer la mise en œuvre» des mesures gouvernementales annoncées le 22 janvier.

Donc, les conclusions sont fixées d'avance. Sous couvert de défense de la laïcité et de l'école, elles les mettent à mal et heurtent de front toutes les revendications des personnels.

Parmi les mesures annoncées : Renforcer les projets éducatifs territoriaux (PEDT),

en y introduisant un «volet laïcité et citoyenneté», le tout sous la tutelle des élus locaux. Les PEdT, c'est l'établissement de règles à géométrie variable, différentes d'un territoire à l'autre. L'école des territoires, c'est le contraire de l'école de la République, c'est la voie ouverte au développement des communautarismes.

Un «parcours citoyen» est mis en place

Il aboutirait à imposer, du CP à la Terminale, 300 heures supplémentaires consacrées à l'enseignement moral et civique. Viendraient s'y rajouter un «espace et/ou temps des parents» (avec les enseignants) de chaque école, chaque établissement.

La FNEC FP FO s'interroge:

S'agit-il pour la ministre d'imposer de nouvelles sujétions aux enseignants, et de leur faire porter la responsabilité de la co-éducation, alors que leur mission est d'instruire ?

Avec cet enseignement moral et civique qui s'inscrit dans un projet pluri disciplinaire décidé localement et qui s'imposerait à tous, s'agit-il pour la ministre d'un prétexte de plus pour remettre davantage en cause les garanties statutaires, la liberté pédagogique des professeurs, l'enseignement des disciplines ?

En introduisant l'enseignement «laïque» du fait religieux, la ministre n'expose-t-elle pas en premier lieu les enseignants aux controverses et

.../...

aux conflits que ces questions provoquent inévitablement ? Le recteur de Lille l'a dit : c'est «non pas une leçon d'athéisme», mais un enseignement qui «s'ouvre sur une dimension spirituelle».

Pour la FNEC FP FO, la laïcité, ce n'est pas faire entrer tout le monde, tous les groupes de pression et tous les intérêts privés à l'école. Loin de ramener la sérénité nécessaire dans les établissements, cette logique ne peut que déboucher sur un regain de violence et de remise en cause des enseignants que la ministre est pourtant censée protéger. La laïcité, c'est au contraire, le strict respect de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État qui assure la liberté de conscience, garantit l'égalité des droits et met la République à l'abri du communautarisme.

Pour la FNEC FP FO, les mesures annoncées vont dans une seule direction : remplacer l'école de la République par l'école des territoires, remettre toujours davantage en cause les garanties statutaires des personnels, réunir les conditions de l'explosion de l'Ecole et mettre en danger les personnels.

Ces mesures s'inscrivent totalement dans la continuité de la politique de déréglementation et d'austérité qui se concentre aujourd'hui dans le pacte de responsabilité, la réforme territoriale et la loi Macron.

La FNEC FP FO appelle les personnels à se mobiliser pour leurs revendications : augmentation des salaires, défense du statut, création de vrais postes, et donc à décider de répondre à l'appel à la grève interprofessionnelle le 9 avril, lancé par FO, CGT et Solidaires contre «le pacte de responsabilité, la réforme territoriale, la Loi Macron, et la rigueur budgétaire qui aggravent la situation de tous les salariés».

La FNEC FP FO appelle les personnels à se préparer, à se réunir partout et à décider : le 9 avril, tous en grève !

